



JACQUEMIN Constance
BROQUIER Zoé

Directeur d'études :
Herpin Stéphane

Le projet que nous proposons ici est lié à des questions de patrimoine et d'enjeux sociaux, et questionne de les manières de faire l'architecture, notamment celles de faire émerger un programme. Nous proposons une médiathèque (7) et une bricothèque (9) pour le quartier de la Belle de Mai (5), dans le 3ème arrondissement de Marseille. Ces projets s'inscrivent dans des friches industrielles datant du XIX siècle, destinées à être réhabilitées. Ce travail a été réalisé en relation étroite avec les dynamiques habitantes et associatives - présentes dans le quartier - ainsi qu'en connexion avec les différents projets institutionnels projetés ou en cours. Ces projets institutionnels impliquent des démarches de concertation et la prise en compte d'un « Collège de Maitrise d'Usage » (CoMU). Nous avons participé aux premières concertations relatives à l'élaboration du programme de la médiathèques, ce qui nous a permis de mener une réflexion sur la place de la Maîtrise d'Usage dans la conception architecturale. Nous imaginons que les équipements seront co-conçus, puis co-gérés, à moitié par les institutions et à moitié par le CoMU. Ce travail a pour but d'être transmis aux habitants et associations afin de servir de d'outils de réflexion, de sensibilisation, de dialogue, et de conception participative autour des questions de réhabilitation et de conservation du patrimoine.

La médiathèque est un équipement réclamé par les habitants de ce quartier, et essentiellement par l'association Brouettes et Compagnie depuis 2008. Cette association définit l'accès à la culture comme facteur de justice sociale. La mairie a acheté en novembre 2022 le bâtiment d'une ancienne minoterie pour y installer ce programme. La bricothèque propose d'accueillir un programme complémentaire à la médiathèque et est liée à des logements de réinsertion. Du travail lié à ces logements est alors proposé au sein des deux équipements. Par ailleurs, un cheminement piéton (9) reliant ces deux équipements a été mis en place. Ce cheminement permet de rendre accessibles des terrains aujourd'hui en friche et abandonnés, propices à des activités illicites. Ces espaces vagues peuvent être valorisés en jardin et espace public. Ce nouveau cheminement donnerait accès à une autre friche industrielle, idéale pour accueillir un équipement sportif, programme ressortant également des concertations et qui est complémentaire à ceux de la médiathèque et de la bricothèque. La force de ces projets est leur situation proche (moins de 10 minutes à pieds) de la grande majorité des écoles du quartier et leur position centrale au sein de l'arrondissement.

Le travail de réhabilitation nous a permis de concevoir des équipements publics qui bénéficient de grands espaces et de matériaux de qualité tels que le sont les murs en moellons, les charpentes en bois (2) et les voutains en briques (1).

Médiathèque et bricothèque, réhabilitations au service de l'entraide, et de l'égalité des droits, Marseille (3°)

MÉDIATHÈQUE

BRICOTHÈQUE

1. HALL D'ENTRÉE DE LA MÉDIATHÈQUE

2. BIBLIOTHÈQUE, DES ESPACE APPROPRIABLES

3. PARVIS DEVANT L'ENTRÉE DE LA MÉDIATHÈQUE

4. LE PATIO, UN ESPACE BIOCLIMATIQUE

5. PLAN DE SITUATION

6. PLAN DE TERRITOIRE AVANT

7. PLAN DE SITE MÉDIATHÈQUE

8. STRATÉGIES ÉTÉ HIVER DE LA MÉDIATHÈQUE

9. CHEMINEMENT ENTRE LA MÉDIATHÈQUE ET LA BRICOTHÈQUE

10. PLAN DE TERRITOIRE APRÈS

11. PUIT DE LUMIÈRE

12. SÉQUENCE D'ENTRÉE DE LA BRICOTHÈQUE

13. HALL D'ENTRÉE DE LA BRICOTHÈQUE

14. ATELIERS PARTAGÉS

15. COUR DE LA BRICOTHÈQUE

16. STRATÉGIES ÉTÉ HIVER DE LA BRICOTHÈQUE

OUVERT

FERMÉ

10. CALEPINAGE PERMÉABLE

9. PLAN DE SITE BRICOTHÈQUE

Qualité architecturale :

Réhabilitation de friches industrielles : Les proportions de ces bâtiments industriels sont tout à fait adaptées à une transformation en équipement public, de part les grands espaces qu'ils proposent et les grandes hauteurs sous plafond (1).

Patios et puits de lumière : le parti-pris de ces réhabilitations est de venir les percer à des endroits stratégiques pour apporter lumière et ventilation naturelle (8). Tous les espaces proposés peuvent être ventilés naturellement (2). Dans la médiathèque un grand patio central (4 et 7) permet d'articuler une entrée en double hauteur (1) et une cafétéria. Des puits de lumière (11) viennent aussi ponctuer des espaces de lumière naturelle (13), la bricothèque est équipée de murs épais qui accueillent alternativement ces puits de lumières et des fonctions comme des établis, des rangements, ect.

Qualité de la vie sociale :

Co-conception : Ces deux programmes sont chacun réalisés en co-conception avec les habitants et les associations du quartier dans lesquels ils s'inscrivent. De ce fait, ils peuvent répondre aux besoins et envies réels des futurs usagers de ces équipements publics. Par ailleurs une partie du programme de la médiathèque intègre une maison du projet (7). Celle-ci a pour vocation de donner accès aux informations et de permettre aux habitants de prendre part aux projets qui se déroulent dans leur quartier.

Espace libres et appropriables : Les espaces sont pensés de manière à être modulables (14) pour accueillir différents types d'activités au long de la journée et au long de la semaine. L'auditorium par exemple peut être complètement ouvert et en communication avec le hall d'entrée et la cafétéria pour y créer un endroit fluide et convivial, mais il peut aussi être fermé pour y suivre une conférence.

Temporalité large des espaces : La modularité de ces espaces permet de leur attribuer différentes fonctions suivant l'heure de la journée et de pouvoir proposer un accès à ces endroits tôt le matin et tard le soir, afin de proposer une plage horaire inclusive.

Respect de l'environnement :

Réhabilitation : C'est un acte architectural qui induit de peu construire, ou de déconstruire pour révéler des qualités spatiales support d'accueil.

Matériaux bio-sourcés : Pour ces réhabilitations, les matériaux sont essentiellement des bois de pins et de cyprès, produits localement et transformés dans la région PACA. L'isolation a été réfléchi pour n'isoler que les espaces qui en ont besoin et celle-ci est réalisée en laine de chanvre. Tous les sols sont dépermeabilisés (10).

Bâtiments passifs : Chacun des bâtiments possède des dispositifs de rafraîchissement et de chauffage naturels, qui sont permis grâce aux patios et puits de lumières.